

CAPITAL : Lettre ouverte solennelle des fidèles aux quatre évêques de la FSSPX

http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-10-10-A-00-Appel_aux_quatre_eveques_de_la_FSSPX.pdf

Qui et Pourquoi, depuis la mort de Mgr Lefebvre en 1991, a détourné la finalité surnaturelle de l'OPERATION-SURVIE des sacres de 1988, pour assigner à la FSSPX ce FAUX objectif prioritaire de la «ré-conciliation» avec la Rome conciliaire (en fait la «ré-conciliarisation» de la FSSPX) ?

Qui a, depuis 2000, PROMU, et Pourquoi, le FAUX préalable de l'autorisation de la messe de Saint Pie V ?

Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question du rétablissement du VRAI Sacerdoce de VRAIS prêtres, ordonnés par des Evêques VALIDEMENT sacrés selon le rite VALIDE des Saints Ordres ?

Qui a INVENTE, et POURQUOI, le faux préalable de la levée des «excommunications» ?

Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question de l'abrogation de *Pontificalis Romani* INVALIDE de 1968 et du rétablissement du vrai rite de la consécration épiscopale VALIDE d'avant 1968?

A quoi servirait-il, en effet, de faire dire le VRAI rite de la messe par de FAUX prêtres ?

Serait-ce donc qu'après avoir obligé de VRAIS prêtres à dire une FAUSSE messe, l'on veuille désormais faire dire la messe du VRAI rite par de FAUX prêtres ?

Serait-ce que l'on veuille «concilier» les VRAIS prêtres qui disent encore la VRAIE messe avec un clergé aussi INVALIDE que le FAUX CLERGE ANGLICAN ?

*Gaude, Maria Virgo, cunctas hæreses sola interemisti.
(Tractus Missæ Salve Sancta Parens)*

jeudi 5 juillet 2007

Ce message peut être téléchargé au format PDF sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>.

La ruine du N.O.M. – La prétendue *Tradition apostolique* fallacieusement attribuée à *Hippolyte de Rome* est une imposture

Démonstration scientifique de l'imposture de Dom Botte par la thèse de doctorat de Jean Magne (1975)

La Notitia I de Rore Sanctifica
document téléchargeable depuis

http://www.rore-sanctifica.org/etudes/2007/RORE-2007-07-04-FR_Rore_Sanctifica_III_Notitia_1_Tradition_Apostolique.pdf



Le Comité *Rore Sanctifica* vient de publier un document capital, la *Notitia I - 'De Traditio apostolica'* qui démontre que le texte « reconstitué » par Dom Botte¹ de la prétendue *Tradition Apostolique* fallacieusement attribuée à *Hippolyte de Rome*, qui a servi de base à l'invention du nouveau rite de consécration épiscopale promulgué le 18 juin 1968, n'est qu'une imposture « scientifique » habile.

Cette *Notitia I* comprend notamment les principaux éléments de la démonstration qu'en donne Jean Magne, élève Diplômé de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, Docteur en Sciences des Religions (Patristique), Collaborateur technique de l'Enseignement Supérieur à l'Institut d'Etudes Sémitiques du Collège de France,

¹ animateur du *Groupe XX* du *Consilium*, équipe des réformateurs liturgistes modernistes qui, sous l'autorité du franc-maçon Lazariste Annibale Bugnini . . , était chargée par Montini-Paul VI de réformer les rites des Saints Ordres catholiques.

dans sa thèse soutenue sur la question en 1975 à la Sorbonne sous l'autorité du Professeur Henri-Irénée Marrou.

Lors d'un colloque scientifique tenu à Oxford en 1967, Jean Magne s'est opposé publiquement aux prétentions de Dom Botte, le responsable officiel de la réforme du rite et aussi le spécialiste connu alors pour présenter cette prétendue 'Tradition apostolique' comme l'antique tradition liturgique catholique romaine, commune aux patriarcats de Rome, d'Antioche et d'Alexandrie au cours du III^{ème} siècle.

Par la suite Jean Magne² a soutenu sa thèse de doctorat devant Henri-Irénée Marrou en 1975, en apportant la démonstration scientifique rigoureuse de l'imposture introduite par le luthérien Schwartz en 1910 et le bénédictin anglican Connolly en 1917.

Ces travaux capitaux de Jean Magne, qui font désormais autorité auprès de la communauté internationale des spécialistes de la paléographie religieuse, font apparaître **l'énorme mensonge de Montini-Paul VI qui a engagé la future consécration de tous les évêques de rite latin de l'Eglise conciliaire depuis 1969 sur un texte entièrement « reconstitué » par Dom Botte, qu'il a présenté dans sa « Constitution Apostolique » Pontificalis romani du 18 juin 1968 par laquelle il promulguait les nouveaux rites latins des Saints Ordres catholiques, comme constituant un « document » antique, attribué (faussement) à Hippolyte de Rome, et qu'il a présenté fallacieusement à l'Eglise catholique comme constituant la tradition liturgique romaine du III^{ème} siècle**, à partir de fragments en fait issue de la littérature pseudo-épigraphique Alexandrine. **Il n'existe aucun indice d'un début d'élément de preuve que ce texte « reconstitué », aux origines obscures, ait pu servir un jour réellement pour une consécration épiscopale au sein de l'Eglise catholique.**

Voici les conclusions de Jean Magne :

« Hippolyte n'a pas écrit une "Tradition apostolique" mais une Tradition apostolique sur les charismes, qu'un premier compilateur a fusionnée, par un prologue, une transition et un épilogue, avec les Statuts des saints Apôtres, que le compilateur du Recueil a fait précéder de l'Ordonnance Apostolique, que le Constituteur a glosée dans ses Constitutions des saints Apôtres, mais que l'éditeur ou copiste du ou des l'exemplaires grecs d'où dépendent les traductions et adaptations qui nous sont parvenues, a éliminée comme un corps étranger à la législation. »

Jean Magne qui identifie le texte de la prétendue Tradition apostolique fallacieusement attribuée à Hippolyte de Rome à un Document X, lui accole le titre de *Diataxeis des Saints Apôtres*.

En détruisant l'association du texte « reconstitué » de Dom Botte (prétendue Tradition apostolique) à la statue censée représenter Hippolyte de Rome, **Jean Magne détruit par la même occasion les bases du Novus Ordo Missae (prière eucharistique n°2) promulgué par le même Montini-Paul VI en 1969.**

Les travaux de Jean Magne ruinent donc les bases historiques de la réforme liturgique post-conciliaire sur deux points essentiels (l'Episcopat et la Sainte messe).

Jusqu'à présent la Direction de la FSSPX, bien que largement informée de cette imposture, n'a jamais évoqué publiquement le problème, semblant plutôt chercher à le fuir.

A quelques jours de la prochaine sortie du *Motu Proprio* annoncé pour le 7 juillet 2007 sous le titre *Summum Pontificum*, la révélation publique de ces travaux de Jean Magne vient ruiner les bases du N.O.M (1969) et surtout du nouveau rite de consécration épiscopale (1968).

² Le CIRS précise dans son étude : « Les engagements de Jean Magne à la tête du Cercle Ernest Renan ainsi que son parcours personnel, que nous ne commenterons pas, n'influent en rien sur la valeur scientifique intrinsèque de sa remise en cause des erreurs de Schwartz, Connolly et Dom Botte, publiée par les Universités »

Jusqu'à présent ces travaux étaient restés confinés dans un milieu ultra spécialisé de chercheurs.

Désormais ils apparaissent auprès des clercs et des fidèles.

Ils constituent une véritable bombe **qui va ruiner de fond en comble la réforme liturgique de 1968 et de 1969.** Nous allons très prochainement y revenir.

Les catholiques qui ne veulent pas adorer du pain et qui souhaitent recevoir les grâces sacramentelles nécessaires à leur salut, **doivent désormais vérifier soigneusement par eux-mêmes les circonstances et le rite de la consécration des évêques qui ont ordonné les prêtres qu'ils fréquentent.**

Les quatre évêques de la FSSPX (cf. la lettre solennelle du 10 Octobre 2006 des fidèles aux quatre évêques de la FSSPX, placée en tête de ce message) ont l'obligation morale gravissime de poser publiquement ce problème pour le salut des âmes des fidèles catholiques.

Continuons le bon combat

Abbé Michel Marchiset

Table des matières de la Notitia I

NOTITIA I - Le « leurre » de la prétendue « Tradition Apostolique attribuée fallacieusement à Hippolyte de Rome », et « reconstituée » par Dom Botte lui-même 3

- 1 Les circonstances historiques de l'adoption et de la promulgation du nouveau rite de consécration épiscopale de Pontificalis Romani, et ses justifications avancées. 3
 - 1.1 A - La revendication du recours à une prétendue Tradition apostolique antique et romaine attribuée fallacieusement à Hippolyte de Rome, prétendument commune alors à Rome, Antioche et Alexandrie. 8
 - 1.2 B - La revendication d'un soi-disant « accord foncier » entre la prétendue Tradition apostolique attribuée fallacieusement à Hippolyte de Rome et les rites orientaux valides 19
 - 1.3 C - La justification du changement de rite par l'intention œcuménique que manifeste le choix de la prétendue Tradition apostolique attribuée fallacieusement à Hippolyte de Rome,), prétendument commune à Rome, Antioche et Alexandrie au IIIème siècle. 22
- 2 Devant Henri-Irénée Marrou, Jean Magne démolit la prétendue Tradition apostolique fallacieusement attribuée à Hippolyte de Rome (Document X) 24
 - 2.1 Rappel sur l' « invention » de la prétendue Tradition apostolique 24
 - 2.2 L'objet de la thèse de doctorat de Jean Magne 25
 - 2.3 Extrait de la thèse de Jean Magne sur l'identification des documents 29
 - 2.4 La conclusion de Jean Magne : Tradition Apostolique d'Hippolyte ou Statuts des saints Apôtres ? 45
- 3 En 1947 Nautin remet en cause Hippolyte et la prétendue Tradition apostolique 47
- 4 **Un anglican prend la défense de la prétendue TA et craint les conséquences pour le NOM** 50
- 5 En 1992 les travaux des universitaires confirment les conclusions de la thèse de Jean Magne 54
- 6 Conclusion – La *'risée des savants'* prophétisait le Père Bouyer en 1966 dans sa lettre à Dom Botte 57
- 7 Annexe - Bibliographie chronologique sur la prétendue Tradition Apostolique fournie par Jean Magne dans sa thèse (1975) 59

Pour vous abonner ou vous désabonner de la lettre d'information Virgo-Maria, veuillez remplir le formulaire disponible sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>